



Arrêté ministériel du 23 mai 2017 portant modification de l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire ;

Vu le règlement grand-ducal du 27 août 2013 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Sur proposition du ministre ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Monsieur Guy Greivelding, représentant de la Chambre des Salariés, est nommé membre du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire avec effet au 1^{er} juin 2017, en remplacement de Monsieur Norbert Tremuth, dont il termine le mandat.

Art. 2.

Le présent arrêté sera délivré à Monsieur Guy Greivelding pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 23 mai 2017.

*Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,*
François Bausch





Arrêté ministériel du 4 février 2015 portant modification de l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire ;

Vu le règlement grand-ducal du 27 août 2013 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Sur proposition du Département des Travaux publics du Ministère du Développement durable et des Infrastructures ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Monsieur Romain Spaus, Conseiller de direction 1^{ère} classe au Département des travaux publics, est nommé membre du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire, en remplacement de Monsieur Frank Vansteenkiste, dont il termine le mandat et ce avec effet au 1^{er} janvier 2015.

Art. 2.

Le présent arrêté sera délivré à Monsieur Romain Spaus pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 4 février 2015.

*Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,*
François Bausch





Arrêté ministériel du 25 juillet 2017 portant modification de l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire ;

Vu le règlement grand-ducal du 27 août 2013 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire tel que modifié par la suite et notamment son article 4 ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Monsieur Matteo Lorito assumera la fonction de secrétaire du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire avec effet au 25 juillet 2017, en remplacement de Monsieur Bob Wealer.

Art. 2.

Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg et sera délivré à Monsieur Lorito Matteo pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 25 juillet 2017.

*Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,
François Bausch*





Arrêté ministériel du 12 janvier 2017 portant modification de l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire ;

Vu le règlement grand-ducal du 27 août 2013 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Sur proposition du ministre ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Madame Marie-Josée Vidal, représentante du ministre, est nommée membre du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire avec effet au 1^{er} janvier 2017, en remplacement de Monsieur Jean-Claude Sinner, dont elle termine le mandat.

Art. 2.

Le présent arrêté sera délivré à Madame Marie-Josée Vidal pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 12 janvier 2017.

*Le Ministre du Développement durable et
des Infrastructures*
François Bausch





Arrêté ministériel du 27 novembre 2014 portant modification de l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire ;

Vu le règlement grand-ducal du 27 août 2013 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Sur proposition du Ministère de l'Intérieur ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Monsieur Frank Goeders, architecte-urbaniste au Ministère de l'Intérieur, est nommé membre du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire avec effet au 27 novembre 2014, en remplacement de Monsieur Jean-Paul Feltgen, dont il termine le mandat.

Art. 2.

Le présent arrêté sera délivré à Monsieur Frank Goeders pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 27 novembre 2014.

*Le Ministre du Développement durable et
des Infrastructures,
François Bausch*





Arrêté ministériel du 25 juillet 2017 portant modification de l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire ;

Vu le règlement grand-ducal du 27 août 2013 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire tel que modifié par la suite ;

Considérant la lettre de démission de Monsieur Claude Gengler du 25 mars 2014 ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Il est pris note de la démission de Monsieur Claude Gengler du 25 mars 2014 en tant que membre du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire désigné à titre personnel.

Art. 2.

Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 25 juillet 2017.

*Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,*
François Bausch





Arrêté ministériel du 14 décembre 2015 portant modification de l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire ;

Vu le règlement grand-ducal du 27 août 2013 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Sur proposition de la Chambre des fonctionnaires et employés publics ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Monsieur Laurent Langer, représentant de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, est nommé membre du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire, en remplacement de Monsieur Marco Thomé, dont il termine le mandat et ce avec effet au 23 octobre 2015.

Art. 2.

Le présent arrêté sera délivré à Monsieur Laurent Langer pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 14 décembre 2015.

*Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,*
François Bausch





Arrêté ministériel du 26 septembre 2014 portant modification de l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi du 30 juillet 2013 concernant l'aménagement du territoire ;

Vu le règlement grand-ducal du 27 août 2013 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2013 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire ;

Sur proposition de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg ;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Monsieur Christian Buttel, Attaché de Gouvernement à l'Administration de l'enregistrement et des domaines, est nommé membre du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire, en remplacement de Monsieur Pierre Goedert, dont il termine le mandat.

Art. 2.

Le présent arrêté sera délivré à Monsieur Christian Buttel pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 26 septembre 2014.

*Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,*
François Bausch

